



MONACO COURT TERME EURO

FONDS DE DROIT MONEGASQUE

Mise en conformité du prospectus complet aux dispositions de la Loi 1.339 du 7 septembre 2007 et de l'Ordonnance Souveraine 1.285 du 10 septembre 2007 approuvée en date du 28 septembre 2009 par la Commission de Contrôle des Activités Financières

Prospectus complet à la disposition des souscripteurs auprès de nos agences

Type de fonds :
monétaire

Monnaie de référence :
Euro

Durée d'investissement recommandée :
1 mois

Affectation des résultats :
revenus capitalisés

Fréquence de valorisation :
quotidienne

Mode de valorisation :
cours de clôture

Conditions de souscription et rachat :
à la CMB pour les ordres reçus jusqu'à 11h sur vl en cours de clôture du jour précédent

Date de création :
28 octobre 1994

Société de gestion :
C^{ie} Monégasque de Gestion SAM
13 bd Princesse Charlotte
Principauté de Monaco

Banque dépositaire :
C^{ie} Monégasque de Banque SAM
23 avenue de la Costa
Principauté de Monaco

Lieu et mode de publication de la valeur liquidative :
publiée au Journal Officiel de Monaco et affichée au siège de la CMB et auprès de ses agences. La valeur liquidative de nos FCP est régulièrement publiée et mise à jour sur le site www.cmb.mc

Description

Fonds Commun de Placement monétaire libellé en Euro pour des placements à court terme.

Objectif patrimonial

Le fonds est adapté pour les clients qui recherchent un placement à court terme. L'objectif est de générer un gain de capital sur le court terme. C'est un instrument financier dans lequel le client peut investir une partie de son patrimoine, avec un horizon de placement minimum recommandé de 1 mois. Le fonds recherche la performance et la régularité par des placements tirant partie au mieux de la tendance des différents instruments pour diminuer les risques propres à un marché ou un secteur d'activité.

Style de gestion

Le gérant du Fonds Commun de Placement pourra investir principalement dans des titres de créances négociables (TCN) et autres instruments à court terme et moyen terme, des produits dérivés ainsi qu'en obligations à taux fixe et à taux variable, en d'autres FCP, et en produits monétaires et également investir à hauteur de 1,5% dans des fonds de multi-gestion alternative. En conséquence des orientations du fonds, celui-ci peut être exposé à plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter sa performance à court terme :

- le risque de taux : il s'agit du risque encouru par le portefeuille sur sa valeur lié à d'éventuelles hausses de taux
- le risque de crédit : il s'agit du risque encouru par le portefeuille sur sa valeur lié à la variation de l'évaluation de la qualité des émetteurs des investissements
- le risque de liquidité : il s'agit du risque encouru par le portefeuille sur sa valeur lié à une absence potentielle d'acheteurs de titres entraînant une décote de ces derniers

D'autres risques peuvent affecter certains placements, lesquels doivent être appréhendés de manière spécifique.

Le gérant poursuit l'objectif de maintenir un niveau de risque faible relatif aux évolutions des marchés financiers et donc d'assurer la régularité du rendement du fonds, en ligne avec les rendements monétaires à court terme. Il devra respecter les règles suivantes afin de limiter les risques de crédit et de liquidité, notamment :

- les investissements portant sur un même émetteur ne doivent pas représenter plus de 5% de la valeur du portefeuille
- le rating minimum accordé par les agences de notation aux obligations achetées dans le fonds est BBB (Standard&Poors) ou équivalent au moment de l'achat
- le rating minimum accordé par les agences de notation aux titres de créances négociables achetés dans le fonds est A1 (Standard&Poors) ou équivalent au moment de l'achat

Univers d'investissement

Le gérant du Fonds Commun de Placement pourra investir principalement dans des instruments financiers monétaires : titres de créances négociables, obligations à taux variable, ... très faiblement exposés au risque de taux. Il pourra également faire usage d'autres instruments financiers, notamment des obligations à taux fixe. Les interventions sur les marchés à terme et l'utilisation d'instruments dérivés (swaps de taux, CDS, ...) seront autorisées à des fins de couverture, c'est-à-dire pour améliorer la sécurité des placements, ou dans un but de gestion, afin de tirer partie des différents contextes de marché. Enfin, le gérant pourra investir dans d'autres FCP monétaires ainsi que dans des fonds de multi-gestion alternative à hauteur de 1,5% de l'actif net du fonds.





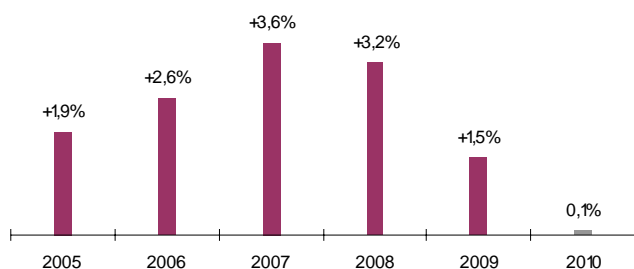
MONACO COURT TERME EURO

Rapport mensuel de gestion

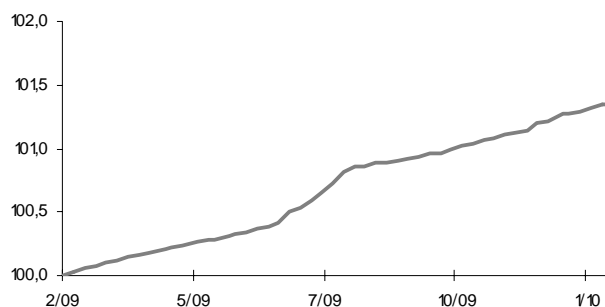
Valeur liquidative au 31 Janvier 2010 : 4.881,16 €
Performance sur le mois : +0,1 %

Performances

Historique des performances



Evolution base 100 sur 12 mois glissants



Les performances passées ne constituent pas une garantie pour les performances futures. Les performances pour l'année 2009 ne sont pas auditées.

Stratégie de marché

En janvier, les marchés ont connu une phase de retournement, après un début d'année positif. Ainsi, sur le mois, l'indice actions MSCI World a reculé de -3,7%, alors que les marchés crédit étaient impactés par les incertitudes quant à la santé fiscale de la Grèce (spread de l'indice iTraxx Europe 5 ans + 7,2bp à 83,1 bp, après un plus bas à 65,3, niveau atteint pour la dernière fois en mai 2008). Face à cette correction, les taux gouvernement se sont resserrés, profitant d'un relatif retour de l'aversion au risque des investisseurs (taux gouvernement 5 ans Euro -14,7bp, USD -35,6 bp).

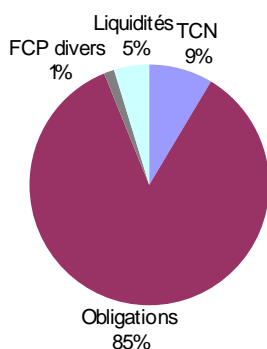
Lors de sa réunion du 14 janvier, la Banque Centrale Européenne a laissé son taux directeur inchangé à 1%. L'appréciation de la situation économique restait réservée, tandis que les risques et anticipations d'inflation étaient qualifiés de « contenus » par son président, M Trichet ; il est ainsi probable que le taux directeur restera inchangé dans un futur proche. En fin de mois, les marchés ne s'attendaient pas à une remontée des taux avant le 3e trimestre de l'année.

Les niveaux de taux interbancaires ont continué de décliner sur le mois, l'Euribor 3 mois baissant de 4,6 bp pour atteindre un plus bas historique à 0,609% en fin de mois, alors que l'EONIA (taux au jour-le-jour) évoluait dans une zone entre 0,30% et 0,35%, n'affichant qu'une petite prime face au taux de dépôt de la BCE, à 0,25%. L'abondance de liquidités dans les marchés ne s'estompant pas, il est probable que les taux interbancaires resteront bas dans un futur proche.

Principales positions en portefeuille

Mediobanca 2012	2,7%	Dexia 2010	2,4%
Urenco 2010	2,5%	Mediobanca 2010.....	2,4%
Vodafone 2010	2,5%	Credit Suisse 2010	2,2%

Répartition des différentes classes d'actifs



Répartition par secteurs (Obligations et TCN)

